

Québec, le 8 septembre 2023

Monsieur Simon Jolin-Barrette  
Leader parlementaire du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1035, rue des Parlementaires  
1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A4

**Objet : Questions inscrites au feuilleton relatives à la main-d'œuvre en éducation à la petite enfance**

Cher collègue,

Le 7 juin 2023, le député de Jean-Lesage, M. Sol Zanetti, inscrivait trois questions au feuilleton posées à la ministre de la Famille. Celles-ci portent sur le nombre d'inscriptions et de diplomations dans les différentes formations permettant d'accéder à la profession d'éducateur ou d'éducatrice en petite enfance de même que sur le nombre de certificats de sélection du Québec émis dans ce domaine professionnel de 2019 à 2023.

Selon les dernières données disponibles auprès du ministère de l'Enseignement supérieur, le nombre d'inscriptions à la technique en éducation à l'enfance (DEC) et à l'attestation d'études collégiales en éducation à l'enfance (AEC) va comme suit :

TYPE DE DIPLOME	2019	2020	2021	2022	2023 (données provisoires)
DEC	3 551	3 212	3 056	2 779	2 811
AEC	4 000	4 784	6 820	6 292	4 875

... 2

En ce qui a trait au nombre de personnes diplômées en technique d'éducation à l'enfance, toujours selon les données disponibles auprès du ministère de l'Enseignement supérieur, il se décline ainsi :

TYPE DE DIPLOME	2019	2020	2021	2022 (données provisoires)
DEC	810	788	749	545
AEC	1 853	1 824	3 039	1 985

Mentionnons aussi les personnes participant aux mesures de formation prévues dans le cadre de l'Opération main-d'œuvre, soient, au 31 décembre 2022, 811 personnes qui ont participé à la formation de courte durée (COUD) et 286 personnes, à la démarche de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC96) afin de pouvoir joindre le réseau des SGEE.

Enfin, en ce qui concerne l'émission des certificats de sélection du Québec pour les domaines de travail en éducation à la petite enfance entre 2019 et 2022, le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) indique que 400 certificats ont été émis durant ces années, soit :

- 2019 : 79 certificats
- 2020 : 57
- 2021 : 149
- 2022 : 115

Le gouvernement met ainsi en œuvre des mesures efficaces donnant des résultats tangibles, de façon à permettre à tous les enfants du Québec de bénéficier d'une place en services de garde.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Leader parlementaire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre de la Famille,

Suzanne Roy